

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme de LOUBIENG

Par arrêté du 23 septembre 2019, le Maire de la Commune de LOUBIENG a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par le Conseil Municipal le 18 juin 2019.

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation environnementale et a été transmis à l'autorité environnementale le 27 juin 2019.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 16 octobre 2019 à 9h00 au vendredi 15 novembre 2019 jusqu'à 17h00.

Le dossier d'enquête publique du projet d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme pourra être consulté :

- sous format papier, en mairie de Loubieng, sise 400 chemin de l'église 64300 LOUBIENG, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit les mardi et jeudi de 14h à 19h.
- Sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de Loubieng (www.loubieng.fr), accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05.59.69.19.11).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie les mardi et jeudi de 14h à 19h.
- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 400 chemin de l'église - 64300 LOUBIENG.
- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : commissaire-enqueteur@loubieng.fr.

Madame Karine KHALDOUN, désignée comme commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à disposition du public en mairie de Loubieng :

- mercredi 16 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- samedi 26 octobre 2019 de 9h00 à 12h00
- vendredi 15 novembre 2019 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de Loubieng.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis à approbation du Conseil Municipal de la commune de Loubieng.